

Formation Maîtriser les diagnostics immobiliers : sécuriser vos transactions et valoriser votre patrimoine

De la conformité réglementaire à la performance patrimoniale
Formation pratique - 1j - 7h00 - Réf. IMY

NEW

Cette formation permet aux professionnels de l'immobilier d'acquérir une vision opérationnelle des principaux diagnostics obligatoires, d'en comprendre les impacts réglementaires, financiers et techniques, et d'intégrer leurs résultats dans leurs pratiques de gestion, de location ou de transaction.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les obligations réglementaires liées aux diagnostics immobiliers
- ✓ Analyser les impacts juridiques, techniques et financiers des diagnostics
- ✓ Évaluer les actions de mise en conformité adaptées
- ✓ Intégrer les diagnostics dans une stratégie de gestion patrimoniale

Public concerné

Toute personne en charge de la rédaction et de la gestion des baux et conventions locatives commerciales au sein d'une entité publique, acheteurs publics, bailleurs sociaux, gestionnaires de patrimoine immobilier, agents immobiliers, notaires

Prérequis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'études de cas, d'analyses de rapports réels et de mises en situation professionnelles

PARTICIPANTS

Toute personne en charge de la rédaction et de la gestion des baux et conventions locatives commerciales au sein d'une entité publique, acheteurs publics, bailleurs sociaux, gestionnaires de patrimoine immobilier, agents immobiliers, notaires

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Maîtriser le cadre réglementaire des diagnostics immobiliers

Compétences visées

- Identifier les diagnostics obligatoires selon les situations rencontrées
- Examiner la composition et la validité du Dossier de Diagnostic Technique
- Analyser les responsabilités des différents acteurs
- Interpréter les conséquences du non-respect des obligations réglementaires

Activités pédagogiques

- Analyse d'un DDT complet et identification des diagnostics manquants ou obsolètes

2 Évaluer les risques liés à la santé et à la sécurité des occupants

Compétences visées

- Identifier les risques associés à l'amiante et au plomb (CREP)
- Analyser les anomalies relevées dans les diagnostics électricité et gaz
- Évaluer les obligations du propriétaire en matière de sécurité
- Préconiser les actions correctives adaptées aux situations observées

Activités pédagogiques

- Etude cas

3 Exploiter les diagnostics pour préserver et valoriser le patrimoine

Compétences visées

- Interpréter les résultats d'un diagnostic Loi Carrez
- Identifier les risques liés aux termites et autres agents xylophages
- Évaluer les impacts financiers et patrimoniaux des anomalies détectées
- Déterminer les mesures préventives et curatives appropriées

Activités pédagogiques

- Calcul d'une surface loi Carrez à partir d'un plan. Analyse d'un litige lié à une erreur de mesurage

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Utiliser le DPE comme levier stratégique de gestion immobilière

Compétences visées

- Analyser les résultats d'un Diagnostic de Performance Énergétique
- Évaluer les conséquences des évolutions réglementaires liées aux passoires thermiques
- Construire un plan d'actions de rénovation énergétique
- Intégrer les résultats du DPE dans une stratégie de valorisation patrimoniale

Activités pédagogiques

- Analyse d'un DPE classé F. Identification des travaux prioritaires, estimation des gains énergétiques et recherche des aides mobilisables.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les formations ont lieu de 9h à 17h30, avec une pause de 1h à 1h30 pour le déjeuner.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Ce programme est une création originale, conçu par les équipes pédagogiques d'ORSYS Formation. Toute reproduction, représentation, adaptation ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation préalable écrite d'ORSYS, est strictement interdite. ORSYS se réserve le droit d'engager toute action nécessaire à la protection de ses droits de propriété intellectuelle.